

Association IPAMAC

Parcs Naturels du Massif-Central

Moulin de Virieu – 2 rue Benay

42410 PELUSSIN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31.12.2023

Association IPAMAC

Parcs Naturels du Massif-Central
Moulin de Virieu – 2 rue Benay
42410 PELUSSIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 décembre 2023**

À l'Assemblée générale de l'association IPAMAC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association IPAMAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

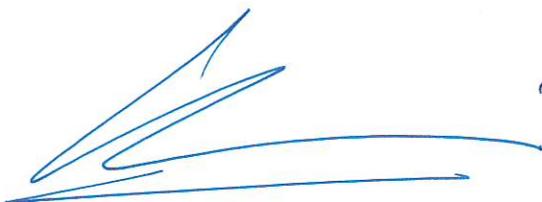
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait

Fait à RODEZ, le 13 août 2024
Le Commissaire aux Comptes
audit douls & associés
Arnaud CLEMENTE, Gérant



Association IPAMAC

Parcs Naturels du Massif-Central

Moulin de Virieu – 2 rue Benay
42410 PELUSSIN

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31.12.2023**

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan et Résultat Association

ASSOCIATION IPAMAC		BILAN ACTIF		Exercice clos le		Exercice précédent	
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023		Présenté en Euros		31/12/2023		31/12/2022	
ACTIF		Exercice clos le		Exercice précédent			
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%	
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles							
- Frais de recherche et développement							
- Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires							
- Fonds commercial							
- Autres immobilisations incorporelles							
- Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
- Terrains							
- Constructions							
- Installations techniques, matériel & outillage industriels							
- Autres immobilisations corporelles	12 490	12 346	143	0,01	927	0,07	
Immobilisations corporelles en cours							
- Avances & acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Immobilisations financières							
- Participations et Créances rattachées							
- Autres titres immobilisés							
- Prêts							
- Autres							
TOTAL (I)	12 490	12 346	143	0,01	927	0,07	
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours							
Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances							
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	30 506		30 506	1,44	68 151	5,26	
- Créances reçues par legs ou donations							
- Autres	1 216 689		1 216 689	97,61	785 230	58,32	
Valeurs mobilières de placement	255		255	0,01	160	0,01	
Instruments de trésorerie	860 410		860 410	40,74	483 942	36,02	
Disponibilités	4 091		4 091	0,19	269	0,20	
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)	2 111 951	2 111 951	2 111 951	98,98	1 347 752	98,93	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 124 441	2 124 441	2 112 095	100,00	1 348 679	100,00	

ASSOCIATION IPAMAC

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASSOCIATION IPAMAC		BILAN PASSIF		Exercice clos le		Exercice précédent	
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023		Présenté en Euros		31/12/2023		31/12/2022	
PASSIF		Exercice clos le		Exercice précédent			
		31/12/2023		31/12/2022			
		(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)		
FONDS PROPRES							
Fonds propres sans droit de reprise							
- Fonds propres statutaires							
- Fonds propres complémentaires							
Fonds propres avec droit de reprise							
- Fonds statutaires							
- Fonds propres complémentaires							
Ecart de réévaluation							
Réserves							
- Réserves statutaires ou contractuelles							
- Réserves pour projet de l'entité							
- Autres							
Report à nouveau							
Excédent ou déficit de l'exercice							
Situation nette (sous total)		301 135	301 135	14,3%	192 562	14,3%	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL (I)	332 620	332 620	332 620	15,7%	301 135	22,3%	
FONDS REPORTES ET DEDIES							
Fonds reportés liés aux legs ou donations							
Fonds dédiés							
TOTAL (II)	1 347 500	1 347 500	1 347 500	63,30%	722 635	53,58%	
PROVISIONS							
Provisions pour risques							
Provisions pour charges							
DETTES							
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit							
Emprunts et dettes financières diverses							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés							
Dettes des legs ou donations							
Dettes fiscales et sociales							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance							
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL (IV)	431 974	431 974	431 974	20,16%	324 908	24,09%	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 112 095	2 112 095	2 112 095	100,00%	1 348 679	100,00%	
ENGAGEMENTS RECUS							
Legs nets à réaliser :							
- acceptés par les organes statutairement compétents							
- autorisés par l'organisme de tutelle							
Don en nature restant à vendre							
ENGAGEMENTS DONNÉS							

ASSOCIATION IPAMAC

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le

31/12/2023

(12 mois)

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice précédent

31/12/2022

(12 mois)

Variation

absolue

%

	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	10 072		1 300		8 772	67,77
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	1 236 740		893 192		343 548	28,46
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation comptable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats	2 500				2 500	N.S.
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières	4 489		5 703		-1 214	-21,28
Reprises sur amortissements, dépréciat., prov. et transferts de charges	449 330		1 000 549		-551 219	-54,38
Utilisations des fonds dédiés	3		3		0,00	0,00
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)	1 703 134		1 900 748		-197 614	-10,39
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	276 063		378 828		-102 765	-27,12
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	3 896		3 679		217	5,90
Salaires et traitements	171 348		148 510		22 838	13,30
Charges sociales	65 321		55 882		9 439	14,39
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	793		1 032		-249	-31,12
Dotations aux provisions						
Reports sur fonds dédiés	1 074 195		753 012		321 183	42,86
Autres charges	6		6		0,00	0,00
Total des charges d'exploitation (II)	1 591 611		1 340 949		250 662	15,75
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	111 523		559 799		-448 276	-80,37
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	7 061		1 142		5 919	84,30
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	7 061		1 142		5 919	84,30
CHARGES FINANCIÈRES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)			1 115		-1 115	-100,00
RESULTAT FINANCIER (III - IV)			27		7 036	N.S.

ASSOCIATION IPAMAC

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le

31/12/2023

(12 mois)

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice précédent

31/12/2022

(12 mois)

Variation

absolue

%

	Total	%	Total	%	Variation	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	118 584		559 827		-441 243	-76,81
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Sur opérations de gestion	4 257		247 569		-243 312	-98,27
Sur opérations en capital			50		-50	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (V)	4 257		247 619		-243 362	-98,27
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations en capital	90 858		698 872		-608 014	-87,02
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VI)	90 858		698 872		-608 014	-87,02
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-86 401		-451 253		364 852	80,86
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	698				698	N.S.
Total des produits (I + III + V)	1 714 452		2 148 509		-434 057	-20,23
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 682 967		2 040 935		357 868	-17,53
EXCEDENT OU DEFICIT	31 485		108 573		-77 088	-70,99
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévoles						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						
TOTAL						

Annexes 2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois également.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 112 095 €. Le résultat net comptable est un bénéfice de 31 485 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 28 mai 2024.

IPAMAC est une association loi 1901 créée en 1998. Elle est le réseau des parcs naturels du Massif Central et réunit 11 PNR ainsi que le Parc National des Cévennes. Les parcs membres sont unis par une même volonté de concourir au développement durable du Massif Central dans un esprit d'expérimentation, d'innovation et de partage d'expérience. L'organisation en réseau permet aux parcs et à leurs partenaires de mutualiser des moyens humains et financiers pour mettre en œuvre des projets qu'ils ne pourraient réaliser seuls autour de trois thématiques :

- la protection et la valorisation des ressources naturelles;
- l'accueil et les solidarités comme source de développement territorial;
- le tourisme durable et l'itinérance

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de commerce, du Plan Comptable Général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue suivant le mode linéaire ou dégressif.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Indemnités de fin de carrière :

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Aucun engagement n'a été valorisé au titre de cet exercice dans les comptes et dans l'annexe.

Contributions volontaires :

Aucune contribution volontaire n'a été recensée par l'association au cours de l'exercice.

Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	12 490			12 490
Immobilisations financières				
TOTAL	12 490			12 490

Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	11 563	783		12 346
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	11 563	783		12 346

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mat. bureau & informatique	12 490	12 346	143	de 3 à 10 ans
TOTAL	12 490	12 346	143	

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances clients et usagers	30 506	30 506	
Autres créances	1 216 689	1 216 689	
Charges constatées d'avance	4 091	4 091	
TOTAL	1 251 286	1 251 286	

Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	6 947
Clients et comptes rattachés	60 023
Autres créances	255
Disponibilités	
TOTAL	67 225

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	10 072	100,00 %
TOTAL	10 072	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	111 523		111 523
Résultat financier	7 061	698	6 363
Résultat exceptionnel	-86 401		-86 401
Participation des salariés			
TOTAL	32 183	698	31 485

Autres informations relatives au compte de résultat

Les concours publics et subventions d'exploitation octroyés courant 2023 se sont élevés à hauteur de 1 236 740 €. Ils proviennent essentiellement du FEDER, du FNADT, des régions, départements et PNR.

Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	Ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	Clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	192 562	108 573			301 135
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	108 573	-108 573	31 485		31 485
Situation nette	301 135		31 485		332 620
Dont générosité du public					

Fonds dédiés

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

Variation des fonds dédiés	Ouverture	Utilisations	Remboursements	Reports	Transferts	Clôture
linéarité 19-21	110 100	110 100				
Tourisme durable 22-24	382 767	132 684		246 416		496 498
Laboratoire itinérances GTMOC VTT 22-24	20 093	20 093		107 943		107 943
Attractivité 22-24	19 740	4 379		146 116		146 116
Biodiversité 22-24	180 962	173 100		22 577		37 938
Trame noire 2	8 974	8 974		551 143		559 005
Total	722 635	449 330		1 074 195		1 347 500

Les fonds proviennent de subventions d'exploitation versées par le FEDER, le FNADT, les PNR, la Région et autres collectivités.

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	378 184	378 184		
Fournisseurs	22 511	22 511		
Dettes fiscales & sociales	31 279	31 279		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	431 974	431 974		

Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes élabl. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	13 600
Fournisseurs	15 836
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	29 437

Annexes 2024 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 456
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	6 456

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	4
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	1
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	
TOTAL	5

Annexes 2024 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir

Produits à recevoir sur cils et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir	6 947
TOTAL	6 947

Produits à recevoir sur autres créances

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Avoirs non encore reçus	193
Avance à recevoir PNR MA	8 216
Avance à recevoir PNR MORVAN	11 928
Avance à recevoir PNR HL	11 928
Avance à recevoir PNR PL	27 758
TOTAL	60 023

Produits à recevoir sur disponibilités

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus non échus	255
TOTAL	255

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance	4 091
TOTAL	4 091

Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues	13 600
TOTAL	13 600

Dettes fiscales et sociales

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés à payer	9 178
Frais de mission à payer	255
Ch. sociales sur congés à payer	3 617
Charges sociales à payer	2 785
TOTAL	15 836

